



HAL
open science

Sciences de l'homme et humanités

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Sciences de l'homme et humanités. 2011, Université François-Rabelais de Tours, Université d'Orléans. hceres-02035951

HAL Id: hceres-02035951

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035951>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des écoles doctorales de
l'Université François-Rabelais de Tours
et de l'Université d'Orléans





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des écoles doctorales
de l'Université François-Rabelais de Tours
et de l'Université d'Orléans



Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
des écoles doctorales
Sciences Technologies, Santé
de l'Université François
Rabelais de Tours
et de l'Université d'Orléans



Vague B 2012/15

Campagne d'évaluation 2010/11



Membres du comité d'évaluation)

Président :

M. Jean-Claude CHARPENTIER, Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques de Nancy

Experts :

Mme Christiane GARBAY, Université Paris 5

M. Michel DAYDE, INP Toulouse

Mme Sylvie RAMASSO, Jeune docteur, Université de Besançon

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Christophe GOURDON



Ecole doctorale n° 102 de l'Université de Tours

Présentation de l'école doctorale

L'Ecole doctorale « Santé, sciences, technologies » de l'Université François Rabelais de Tours (ED SST 102) est une école pluridisciplinaire rassemblant globalement 300 HDR (dont environ 190 actifs), avec un flux moyen de 75 à 80 docteurs par an et une moyenne de 300 doctorants inscrits (environ 2/3 des doctorants sont dans la thématique « Biologie-santé » et 1/3 dans la thématique « Sciences et technologie »). Cette ED fédère toutes les équipes de recherche concernées par les thèmes SST, quel que soit l'établissement porteur de ces équipes. Elle est constituée à la fois d'équipes universitaires (10 EA dont une avec la société ST-Microelectronics), d'équipes du CNRS (7 UMR dont une avec l'INRA et une autre avec le CEA), de l'INRA (Centre de Nouzilly avec notamment 2UR et 1 UMR CNRS), de l'INSERM (4 équipes dont une mixte avec le CNRS) et du CEA Le Ripault (4 équipes). Les établissements composant cette école doctorale, qui sont des partenaires de l'Université de Tours, tels le CNRS, l'INRA, l'INSERM et le CEA, sont impliqués à tous les niveaux décisionnels de l'ED.

Les équipes de recherche qui composent cette ED pluridisciplinaire sont regroupées en 6 Filières :

- Physiopathologie humaine et technologies pour la santé (en moyenne 87 HDR et 20 docteurs par an).
- Infectiologie vaccino-logie (en moyenne 52 HDR et 12 docteurs par an).
- Sciences cognitives et développement (en moyenne 21 HDR et 8 docteurs par an).
- Biologie de la reproduction et écologie (en moyenne 51 HDR et 10 docteurs par an).
- Mathématique, informatique, physique fondamentale (en moyenne 40 HDR et 11 docteurs par an).
- Matériaux, systèmes, environnement (en moyenne 57 HDR et 14 docteurs par an).

Ces filières, animées par un responsable et un co-responsable, sont impliquées dans le processus de sélection des sujets de thèse qui est dans un premier temps thématique. Elles jouent ainsi un rôle complémentaire avec les autres organes décisionnels de l'ED (directeurs, bureau, conseil).

Cette ED comporte un bureau composé des 2 directeurs et des responsables et co-responsables de filières, de la responsable administrative de l'ED et du vice-président du conseil scientifique de l'université. Il se réunit au moins 1 fois par mois pour attribuer les allocations (ministère, région, CD, CG45,...), pour vérifier la qualité de l'encadrement et le respect de la charte des thèses et pour gérer l'offre de formation et les aides à la mobilité internationale. L'école doctorale comporte également un conseil composé de 24 membres (12 membres des établissements, 8 personnalités extérieures dont 2 représentants de l'industrie pharmaceutique et 4 sièges pour les doctorants) qui se réunit 3 fois par an pour définir la politique globale de l'école en matière d'attributions des financements, en matière de formations dispensées et pour d'autres actions comme les dérogations d'inscriptions. Les moyens administratifs sont : une responsable administrative, une secrétaire attribuée par l'Université et chargée des dépôts de sujet et de soutenance de thèses et une responsable du suivi du devenir des docteurs et de leur insertion professionnelle (mutualisée avec l'autre ED Sciences de l'Homme et de la Société). Il existe des locaux mis à la disposition pour le secrétariat et pour le suivi des doctorants. Il existe un outil informatique permettant la gestion des doctorants et un site Web dédié intégré à celui de l'université et fournissant, notamment, des informations sur le contenu des formations.

Il faut aussi souligner les moyens financiers attribués pour l'organisation de doctorales, du Forum des ED Tours-Orléans, des sessions IFR et Posters qui mobilisent les doctorants et qui favorisent des contacts entre eux et avec le monde socio-économique.

On notera enfin que la région est très présente financièrement (bourses et moyens financiers).

Indicateurs

1 – • Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
300	300 (dont 189 actifs)	1 (de fait 1.6 par rapport aux encadrant actuels)	6	75 à 80	42 mois	<1 % par an (pas précis)	100 %	NR	2 %

2 – • Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	33 %	25 %	35 %
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	7 %	13 %	7 %
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	36 %	39 %	38 %
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	10 %	14 %	24 %
Taux de réponse	78 %	80 %	81 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Le dossier est bon dans l'ensemble et très bien rédigé.

D'une manière générale, l'organisation globale et les modalités d'attribution des allocations (par filières, avec lissage en fonction de l'historique et du nombre de HDR, et le choix des doctorants sur concours) liées à un financement public sont lisibles, visiblement admises et appréciées.

Ce dossier implique notamment plusieurs équipes de recherche du domaine de la santé, avec dans la grande majorité des thèses soutenues avec des publications de bons, voire de très bons facteurs d'impact.



L'appréciation globale relève une très forte implication de l'équipe de direction dans sa volonté de fournir une formation de qualité tout en étant à l'écoute des doctorants. La formation mise en place est variée, avec un point fort sur l'insertion professionnelle.

Ainsi, le fonctionnement global de l'ED est harmonieux entre des disciplines très différentes. Le suivi de l'évolution de la thèse est excellent et les doctorants semblent très satisfaits.

Toutefois, la gestion est moyenne en termes de site Web, de communication et de secrétariat. Notamment un turnover en termes de secrétariat a induit quelques problèmes administratifs et la fiabilité du devenir des doctorants est incertaine et à améliorer.

L'école doctorale est attractive au niveau national du fait de son nombre d'allocations très important alloué par la région (50 % des doctorants viennent de l'extérieur de Tours). En revanche l'attractivité internationale reste encore à améliorer.

● Points forts :

- Offre très pluridisciplinaire.
- Offre de formation variée avec un point fort sur l'insertion professionnelle.
- Bonne attractivité au niveau national, très bon niveau et bonne durée de thèse.
- Non acceptation des thèses non financées.
- Soutien financier pour les stages et les congrès internationaux.
- Modalités de sélections des étudiants pour les allocations avec un financement public sur la base d'une audition (bien qu'il semble qu'il n'y ait parfois qu'un seul candidat en pratique) et bonne entente entre les filières.
- Les étudiants semblent très satisfaits, et on note la bonne qualité de l'encadrement. Remise officielle des diplômes et aide à l'association des doctorants.
- Evaluation confidentielle des directeurs de thèse par les doctorants et des doctorants par les encadrants.
- Aide à la publication et aide à la mobilité.

● Points faibles :

- Conseil se réunissant peu souvent, avec peu de présence industrielle et mauvaise représentation des doctorants.
- Faible attractivité internationale.
- Problèmes de gestion administrative (dus au changement de secrétaire).
- Statistiques du devenir des étudiants peu satisfaisantes malgré la disponibilité d'un ingénieur.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B, C) : A+,
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : A

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A



Recommandations pour l'établissement

Voir ci-après les recommandations dans la rubrique « Projets », étant donné la restructuration proposée des écoles doctorales Orléans-Tours dans le cadre du PRES Centre-Val de Loire Université.

Evaluation détaillée

- Administration et moyens de l'ED :

Pour son fonctionnement, l'ED bénéficie d'un poste d'une responsable administrative, d'un ingénieur mutualisé avec l'ED SHS pour le suivi des doctorants (insertion professionnelle et devenir), d'une administrative à temps partiel pour les soutenances et d'une secrétaire. Toutefois, l'ED a trop subi de changements de secrétaires. L'arrivée d'un poste d'IE commun aux 4 (ou 5) ED Orléans et Tours (poste basé à Tours), qui sera chargé de l'insertion professionnelle des docteurs et donc des enquêtes associées, devrait soulager et permettre un suivi plus poussé.

Le secrétariat est localisé dans les locaux du service de la recherche de l'université qu'il a mis à la disposition de l'ED. Deux petits bureaux sont mis à disposition pour le secrétariat et pour le suivi des doctorants. Il n'existe pas de bureau pour le directeur. Les doctorants s'inscrivent dans les UFR de l'université. Ces UFR et le centre INRA prêtent leurs locaux et leurs matériels pédagogiques pour les formations de l'ED.

En ce qui concerne la communication et l'information des doctorants, il existe un site Web qui ne semble pas à jour, avec des problèmes d'information sur les dates des formations, l'essentiel des informations transite de fait par courriel.

- Bilan quantitatif :

L'ED compte 300 doctorants et 300 HDR dont 189 actifs³. En moyenne, on trouve 1 doctorant par HDR, mais de fait il y a 1,6 doctorant par HDR et dans 6 cas 3 doctorants pour un HDR.

75 à 80 thèses sont soutenues par an, dont la durée moyenne est de 3,5 ans avec un taux d'abandon inférieur à 1 % par an.

- Encadrement et suivi :

Il existe une charte des thèses en vigueur à l'université, qui est signée par le doctorant, le directeur de thèse, le directeur du laboratoire et le directeur de l'ED. Mais elle n'est plus d'actualité et un projet de refonte est lancé par les doctorants.

Le choix des sujets de thèse est un processus bottom-up pour les allocations avec financement public : les sujets remontent des laboratoires (1 proposition de sujet pour 3 ou 4 HDR) avec une sélection au niveau des filières et un lissage au niveau du bureau de l'ED en fonction de l'historique. Globalement, la répartition se fait sur la base du nombre de HDR dans les filières par laboratoires. Ce processus satisfait les équipes de recherche. Par contre il n'existe pas de validation par l'ED des sujets de recherche qui sont en relation étroite et/ou financées par l'industrie.

L'admission des doctorants est effectuée sur la base d'une audition avec plusieurs candidats (idéalement).

Le suivi par l'ED pendant la thèse est effectué sur la base de fiches d'évaluation annuelles confidentielles pour les doctorants, et de l'avis des directeurs. Il existe également une évaluation confidentielle des directeurs de thèse et des conditions d'encadrement par les doctorants.

Les critères de soutenance sont liés aux disciplines, mais (à l'exception des thèses en mathématiques) il est exigé une publication en premier auteur ou une présentation à un congrès international. Il est nécessaire de suivre une formation de 120 heures correspondant à 60 crédits ECTS. De plus, les inscriptions en 4^{ème} année (46 cas en 2009/2010) ou 5^{ème} année (6 cas en 2009/2010) sont obtenues sur demande.



Pour le suivi des docteurs après la thèse, il existe un ingénieur mutualisé avec l'ED SHS, mais les indicateurs annuels fournis ne sont pas convaincants. L'arrivée d'un poste d'IE, commun aux 4 (ou 5) futures ED Orléans et Tours (poste basé à Tours) qui sera chargé de l'insertion professionnelle des docteurs et donc des enquêtes associées devrait permettre un suivi plus poussé.

- Financement des thèses :

Toutes les thèses sont aujourd'hui financées à 100 %, sauf pour la période entre 36 et 42 mois et au-delà, ce qui pose problème.

Il n'a pas été mentionné de seuil de financement, mais aucun doctorant n'est accepté sans financement.

- Formation :

L'offre de formation de 120 heures repose sur un système à base de crédits ECTS. 60 crédits ECTS doivent être choisis parmi au moins 3 unités de formation. Il existe 6 UF : Formation scientifique disciplinaire (sous la responsabilité de l'équipe d'accueil), Langue, Insertion professionnelle, Management humain, Formation scientifique pluridisciplinaire et Activités du doctorant. La liste des formations proposées évolue chaque année, notamment en fonction des retours qui sont faits à l'école doctorale par les doctorants eux-mêmes car chaque doctorant ayant participé à une formation reçoit une fiche individuelle d'évaluation de la formation. Il est important de noter qu'il existe plusieurs modules pour l'insertion professionnelle.

Il faut signaler l'organisation de doctoriales tous les 2 ans en commun avec l'ED ST d'Orléans et l'organisation de journées scientifiques ou de forums avec la présence d'industriels. Ces manifestations rencontrent un fort succès et devraient conduire, à l'avenir, à une organisation annuelle.

L'ED a introduit le nouveau chapitre de thèse.

- Ouvertures nationale et internationale :

Environ 50 % des doctorants viennent de formation masters français à l'extérieur de l'Université de Tours, (dont environ 35 % extérieurs à la région). Il existe donc une grande attractivité nationale avec un grand nombre de bourses régionales.

Mais peu d'étudiants étrangers ou européens sont concernés par l'ED et on dénombre peu de co-tutelles (<5 %)

Ainsi, la politique internationale de l'ED semble faible, sans une réelle volonté d'attirer ou d'intégrer des étudiants étrangers ou européens.

Par contre, il existe une réelle incitation à la mobilité internationale et aux séjours de 2 à 6 semaines à l'étranger des doctorants, avec un bon soutien financier (45 % du budget de l'ED). Il s'en suit notamment une forte demande de la part des doctorants pour la mise en place de cours d'anglais oraux.



Ecole doctorale n°177 de l'Université d'Orléans

Présentation de l'école doctorale

L'Ecole doctorale « Sciences et technologies » de l'Université d'Orléans (ED ST 177) est une école pluridisciplinaire avec un flux moyen de 95 docteurs par an et une moyenne de 310 doctorants inscrits (sur les 6 dernières années). Les différentes disciplines sont largement représentées dans les laboratoires du « grand campus orléanais » qui regroupe dans une proximité géographique les campus de l'université, du CNRS, du BRGM, de l'INRA, CHRO et 1 OSUC, sans oublier un laboratoire INSERM implanté sur l'hôpital d'Orléans. Cet ensemble offre, dans les domaines des mathématiques, de l'informatique, de la chimie et de la physico-chimie du vivant, de la biologie, des matériaux, des sciences de la terre, de l'énergie et de l'environnement des formations à la recherche originales et performantes.

Cette pluridisciplinarité a impliqué une structuration de l'ED en 4 filières thématiques constituées autour de pôles de recherche :

- Mathématiques, Informatique et Electronique (filière MIE).
- Physique et Chimie du vivant, Systèmes biologiques (filière Vivant).
- Energétique et Environnement (filière EE).
- Matériaux et Géosciences (filière MG).

Ces filières sont chargées, dans leurs champs disciplinaires respectifs, de toute la partie évaluation scientifique.

Cette ED comporte un bureau composé des 2 directeurs et des 4 responsables de filières, qui se réunit 1 fois par mois pour attribuer les allocations (Ministère, Région, CD, CG45,...), pour vérifier la qualité de l'encadrement et le respect de la charte des thèses et pour gérer l'offre de formation et les aides à la mobilité internationale. Elle comporte également un conseil composé de 24 membres qui se réunit 3 fois par an pour définir la politique globale de l'école. Les moyens administratifs sont : une secrétaire à 80 % attribuée par l'université, un bureau de direction, une salle de réunion et un site Web dédié. Il existe de plus une évaluation en ligne des enseignements de l'école doctorale par l'ensemble des doctorants.

Il faut aussi souligner les moyens financiers attribués pour l'organisation de doctoriales, du Forum des ED, de la Fête de la Science, des Sciences en Sologne, qui mobilisent les doctorants et qui favorisent des contacts entre eux et avec le monde socio-économique.

On notera enfin que la région est très présente financièrement (bourses et moyens financiers).

Indicateurs

1 – Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
325	256	1 (mais des cas à plus de 3)	4	95	42	2 %	100 %	1/325	2/325

2 – ● Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	34 %	33 %	36 %
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	1 %	0 %	3 %
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	55 %	63 %	59 %
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	-	-	-
Taux de réponse	100 % (reconnu pas réaliste par la direction)	94 % (reconnu pas réaliste par la direction)	100 % (reconnu pas réaliste par la direction)

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

Le dossier est bon dans l'ensemble.

Toutefois, les indicateurs fournis (en particulier pour l'insertion des doctorants) sont insuffisants. L'absence d'information sur les pourcentages de docteurs en position de post-donc après 3 ans est tout à fait regrettable.

L'organisation globale et les modalités d'attributions des allocations (par filières et le choix des doctorants sur concours) liées à un financement public sont lisibles, visiblement admises et appréciées. Il reste toutefois difficile d'apprécier comment une politique scientifique ou des priorités pourraient être mises en oeuvre – sauf en jouant sur les quelques allocations du président – les allocations étant essentiellement distribuées sur la base du nombre de HDR dans chaque filière et laboratoire.

Le conseil scientifique est très impliqué, mais compte peu d'industriels, n'est pas légal en ce qui concerne les étudiants (1/4) et reste à mettre à jour. Toutefois, l'organisation de l'ED et cette forte implication du Conseil permettent aux étudiants et aux laboratoires d'avoir une structure fiable dans la sélection des sujets de thèse et des candidats ainsi que pour la formation doctorale.

Les thèses, sauf en maths informatique, donnent systématiquement lieu à des publications.

L'école est attractive au niveau national du fait de son nombre d'allocations très important allouées par la région (2/3 des doctorants viennent de l'extérieur d'Orléans). En revanche, l'attractivité internationale reste à développer. La majorité des doctorants vont en congrès avec l'aide de l'ED.

Enfin, il reste à faire de gros efforts pour mettre à jour le devenir des docteurs qui est trop souvent flou. C'est le seul, mais notable, point faible du dossier qui, au demeurant, est fort bien instruit et documenté.

● Points forts :

- Offre pluridisciplinaire.
- Bonne attractivité au niveau national, bon niveau et bonne durée de thèse.
- Soutien financier pour les stages et les congrès internationaux.



- Les étudiants semblent très satisfaits et on note une bonne qualité de l'encadrement.
 - Modalités de sélections des étudiants pour les allocations avec un financement public sur la base d'une audition (bien qu'il semble qu'il n'y ait parfois qu'un seul candidat en pratique) et bonne entente apparente entre les filières.
 - Le Conseil de l'ED semble actif.
 - Aide à la publication et aide à la mobilité.
- Points faibles :
- La multidisciplinarité est plus théorique qu'effective, avec peu de collaborations entre les filières malgré un contexte favorable.
 - Le suivi du devenir des étudiants et les indicateurs associés sont à améliorer.
 - L'auto-évaluation de l'ED est perfectible.
 - Pas de mise en place de crédits ECTS pour les modules de formation. L'attractivité au niveau international peut être améliorée.
 - Peu de formations à l'insertion professionnelle (1 seul module).

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B, C) : A+
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : B

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A

Recommandations pour l'établissement

Voir ci-après les recommandations dans la rubrique « Projets », étant donné la restructuration proposée des écoles doctorales Orléans-Tours dans le cadre du PRES Centre-Val de Loire Université.

Evaluation détaillée

- Administration et moyens de l'ED :

Pour son fonctionnement, l'ED bénéficie d'un poste de secrétaire à 80 % attribué par l'université. Cela correspond à l'extrême limite basse possible. L'arrivée d'un poste d'IE commun aux 4 (ou 5) ED Orléans et Tours (poste basé à Tours), qui sera chargé de l'insertion professionnelle des docteurs et donc des enquêtes associées, devrait soulager et permettre un suivi plus poussé. Le secrétariat est localisé dans les locaux de l'UFR Sciences, qui a mis à la disposition de l'ED 2 bureaux contigus et communicant de 20 m² chacun, un bureau pour le secrétariat et un bureau pour la direction. Il y a également accès à une salle de réunion. Les doctorants sont satisfaits.



- Bilan quantitatif :

325 doctorants, 256 HDR, en moyenne 1 doctorant par HDR (mais plusieurs cas à 3 ou 4), 95 thèses soutenues par an, durée moyenne des thèses 3,5 ans et un taux d'abandon de 2,5 % sans raison valable.

- Encadrement et suivi :

Il existe une charte des thèses en vigueur à l'université depuis 14 ans. Elle est signée par le doctorant, le directeur de thèse, le directeur du laboratoire et le directeur de l'ED.

Le choix des sujets de thèse est un processus bottom-up pour les allocations avec financement public : les sujets remontent des laboratoires (1 proposition de sujet pour 3 ou 4 HDR) avec une sélection au niveau des filières et un lissage au niveau du bureau de l'ED. Ce processus satisfait les équipes de recherche.

Par contre, il n'existe pas de validation par l'ED des sujets de recherche qui sont en relation étroite et/ou financées par l'industrie.

L'admission des doctorants est effectuée sur la base d'une audition avec 3 candidats (idéalement).

Le suivi par l'ED pendant la thèse est effectué par une enquête écrite en début d'année sur l'évaluation de l'encadrement, remplie par l'étudiant et signée par le directeur de thèse.

Les critères de soutenance sont liés aux disciplines, mais il est exigé une publication en premier auteur ou une présentation à un congrès international. Il est nécessaire de suivre une formation de 120 heures de cours. De plus les inscriptions en 4^{ème} ou 5^{ème} année sont sur demande.

Pour le suivi des docteurs après la thèse, on en retrouve environ 35 % dans l'enseignement supérieur et la recherche, environ 50 % dans le secteur privé et environ 15 % en post-doc (France et Etranger). Ces pourcentages obtenus *via* une base de données sont insuffisamment précis pour avoir des données sur l'insertion. Les laboratoires semblent mieux informés.

- Financement des thèses :

Toutes les thèses sont financées à 100 %, sauf pour la période entre 36 et 42 mois ce qui peut poser problème.

Le seuil de financement est de 950€.

- Formation :

Trois types de formation sont gérés par l'ED : 7 cours de formation disciplinaires ou trans-disciplinaires, 9 modules d'ouverture dont 3 modules pour l'anglais et un module obligatoire pour la préparation à la recherche d'emploi. Le format de ces modules est d'environ 20 heures de cours ou de conférences.

126 heures de formation sont exigées et vérifiées par une feuille de présence, mais il n'existe pas d'évaluation ni de retour sur l'appréciation des doctorants.

Il faut signaler l'organisation de doctoriales tous les 2 ans et l'organisation de Journées Scientifiques ou de Forums avec la présence d'industriels.

L'ED a introduit le nouveau chapitre de thèse.

- Ouvertures nationale et internationale :

2/3 des doctorants viennent de formation masters français à l'extérieur d'Orléans. Donc il existe une très grande attractivité nationale avec un grand nombre de bourses régionales.

Il existe une bonne incitation aux séjours à l'étranger des doctorants avec un bon soutien financier (35 % du budget de l'ED).



Peu d'étudiants étrangers ou européens sont concernés par l'ED et peu de co-tutelle (5 à 15 %).

La politique internationale de l'ED semble faible, sans une réelle volonté d'intégrer des étudiants étrangers ou européens.



Projet de restructuration des deux écoles doctorales d'Orléans et de Tours

Projet de regroupement des écoles doctorales d'Orléans et de Tours

Dans le cadre du projet de PRES Centre-Val de Loire Université, i.e., PRES Orléans-Tours, les deux écoles doctorales pluridisciplinaires existantes :

- « Sciences et technologies » de l'Université d'Orléans.
- « Santé, sciences et technologies » de l'Université de Tours.

envisagent de se restructurer en trois écoles doctorales :

- « Energie, matériaux, sciences de la Terre et de l'Univers » (EMSTU), Orléans -Tours
- « Santé, sciences biologiques et chimie du vivant » (SSBCV), Tours-Orléans et INRA
- « Mathématiques, informatique, physique théorique et ingénierie des systèmes » (MIPTIS), Tours-Orléans

Ces nouvelles ED sont bien entendu multi sites et se concentrent chacune sur un nombre plus restreint de thématiques. Cette restructuration est perçue par les intéressés comme une conséquence nécessaire de la constitution du PRES Centre Val de Loire et ne remporte pas l'adhésion de tous. Elle apparaît également venir d'une demande croisée du ministère et de la région (très présente et volontariste financièrement) dans un objectif de plus grande visibilité nationale et internationale.

Ainsi, cette restructuration peut permettre une offre de formation plus pointue et mieux en phase avec les disciplines au sein des trois ED. Bien évidemment, c'est au détriment de l'apport pluridisciplinaire des 2 écoles doctorales actuelles. L'interdisciplinarité des sujets et les échanges entre des doctorants évoluant dans des disciplines différentes sont une chance qu'il ne faudrait pas perdre avec l'instauration d'écoles doctorales thématiques.

En outre, si cette demande de co-accréditation est évidente dans le cadre du PRES Centre - Val de Loire dont les deux universités sont membres fondateurs, il faut noter que le rapprochement entre les deux établissements, en matière de formation doctorale, est entamé depuis plusieurs années à travers des actions communes comme les doctorales et le forum des doctorants et une extension des modules, plus thématiques à Orléans, et plus attachés à l'insertion professionnelle à Tours, sera tout à fait complémentaire et positive pour les doctorants. De plus il faut souligner qu'au-delà de l'inscription de ces écoles doctorales dans les axes scientifiques forts de chaque établissement, il existe déjà de nombreuses collaborations entre les différents laboratoires des deux universités, collaborations consolidées de fait par la mise en œuvre depuis 2009 d'un dispositif de financement conjoint par les deux conseils scientifiques d'actions concertées incitatives «Orléans-Tours» : chaque établissement abonde à hauteur de 30.000 € par an pour financer des projets de recherche émergents impliquant au moins un laboratoire de chaque université.

D'un point de vue quantitatif, ces trois écoles doctorales rassembleront ainsi environ 580 doctorants en sciences fondamentales avec un flux annuel d'environ 135 docteurs. Les ED EMSTU et SSBCV fonctionneront de la même façon qu'actuellement, avec plusieurs filières, alors que l'ED MIPTIS ne comportera qu'une seule filière. Mais les trois ED utiliseront le même système d'attribution des contrats doctoraux.

De fait, deux des ED sont de taille équilibrée alors que la troisième (MIPTIS) est de taille bien plus petite. La cohérence de cette nouvelle configuration est thématique :

- Pour SSBCV, il s'agit d'une ED thématique et interdisciplinaire autour d'un axe biologie, santé, physique et chimie du vivant.
- Pour EMSTU, les thématiques tournent autour de la physique et de la chimie des matériaux, l'environnement et des sciences de la Terre et de l'Univers. Il existe un lien ténu entre physique et



chimie à l'extérieur des sciences de la Terre, et entre sciences de la Terre et géologie autour des matériaux.

- Pour MIPTIS, sur un regroupement des mathématiques et de l'informatique dont les 5 laboratoires ont développé des liens assez forts au cours du temps. La composante «Physique théorique » vient du LMPT, qui associe mathématiques et physique théorique, alors que la composante « Ingénierie des systèmes » vient des 3 équipes de recherche en image du PRISME (qui se retrouve donc éclaté entre deux ED). Apparemment, le potentiel autour de cette ED est en pleine croissance ces dernières années. Par contre, il est à noter un retour en arrière, relativement à l'excellence des pratiques mises en œuvre pour le recrutement des candidats (un seul candidat par sujet ?).

La restructuration proposée se comprend relativement bien, de même que les réticences de certains des acteurs impliqués. Comme déjà mentionné, le caractère pluridisciplinaire des deux ED précédentes (qui avait certains côtés positifs) disparaît largement de ce nouveau schéma. La taille plus faible de l'ED MIPTIS de même que la qualité de son adossement recherche (voir l'évaluation des laboratoires) incitent à suivre attentivement son évolution au cours du temps.

Toutefois, l'ED MIPTIS montre une cohérence du point de vue thématique, en termes de laboratoires et de conditions pour les soutenances de thèse (conditions un peu différentes des autres ED). De plus, identifiée jusqu'alors en filière dans l'ED 102 SST actuelle, il faudra absolument, pour que la nouvelle ED MIPTIS puisse exister, qu'elle bénéficie de bonnes conditions de fonctionnement. Si le partage équitable des allocations avec les autres écoles semble possible en raison de la mise en place d'un collège doctoral qui supervisera les activités des ED, il faudra également que l'université s'engage à fournir un secrétariat, un site Web, et le personnel titulaire nécessaire...

En conclusion, il n'y a pas d'éléments majeurs s'opposant à une telle recomposition du paysage des écoles doctorales en trois écoles doctorales sur deux sites. Mais cela nécessitera des efforts significatifs de la part des deux universités.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
des écoles doctorales
« Sciences de l'Homme et de la
Société »
de l'Université François
Rabelais de Tours
et de l'Université d'Orléans



Vague B 2012/15

Campagne d'évaluation 2010/11



Membres du comité d'évaluation)

Président :

M. Thomas GOMEZ, Université Paris Ouest Nanterre

Experts :

M. Michel BERTRAND, Université de Toulouse 2

M. Claude DUPUY, Université Bordeaux 4

Mme Aurélie PEYRIN, Jeune Docteur, EHESS (2005)

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Daniel DURNEY



Ecole doctorale n°240 de l'université de Tours

Présentation de l'école doctorale

L'Ecole doctorale n°240 de l'Université de Tours est une école pluridisciplinaire qui offre une formation doctorale dans le secteur des lettres, des langues et des sciences humaines : littératures, langues et cultures étrangères, linguistique, histoire, géographie, droit et gestion. Elle est remarquablement inscrite dans le paysage scientifique régional, où elle a su conquérir une grande notoriété et un espace de choix dans le PRES Centre-Val de Loire qui vient d'être créé en 2010.

Intégrée par 16 équipes dont 2 UMR reconnues et leaders, cette ED très active, qui regroupe 178 HDR et encadre quelque 400 doctorants, dont une centaine d'étrangers, constitue dans le panorama national une grosse formation pour les disciplines qu'elle regroupe.

Elle structure ses activités scientifiques autour de quatre filières : « Renaissance », « Villes, territoires et sociétés », « Pratiques culturelles » et « Droit, économie, gestion », qui lui permettent, au-delà des spécificités disciplinaires, de dégager des synergies entre les différents laboratoires, y compris ceux des universités voisines (Orléans et Poitiers) et d'organiser des activités en commun.

Indicateurs

1 – Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
400	178	2,24*	8	45-50	- de 60	NR	33 %	NR	NR

* En réalité, si l'on tient compte de 60 HdR non encadrants, le rapport est de 3,38

2 – Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	28 %	38 %	27 %
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	27 %	25 %	28 %
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	20 %	19 %	14 %
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	0 %	5 %	5 %
Taux de réponse	75 %	84 %	70 %

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

Les quatre filières autour desquelles l'ED organise ses activités scientifiques : « Renaissance », « Villes, territoires et sociétés », « Pratiques culturelles » et « Droit, économie, gestion » permettent, au-delà des spécificités disciplinaires, l'émergence de synergies et de thématiques fédératrices.

La gouvernance est conforme à l'arrêté d'août 2006 et son fonctionnement démocratique et consensuel. Son conseil, dans lequel les membres extérieurs sont peu assidus, offre une grande place aux doctorants bien organisés en association. Elle pratique l'auto-évaluation et connaît fort bien ses points forts et ses faiblesses qu'elle essaye de réparer.

L'offre de formation doctorale passe par l'organisation de séminaires transversaux, de journées des doctorants et de doctoriales en collaboration avec Orléans. Il est à regretter, cependant, une absence totale d'espaces propres et d'équipements mutualisés. Cet aspect de l'encadrement est complètement délégué aux laboratoires.

Cette ED fait un gros effort pour se construire une identité forte dans le panorama des formations de l'Université de Tours ; mais sa visibilité est un peu occultée par le service de la recherche. L'ED pratique l'auto-évaluation (information envoyée après l'audition) et semble parfaitement consciente de ses forces et de ses faiblesses.

La continuité et la stabilité de sa politique scientifique et de son offre de formation pourraient se trouver affectées par un projet de fusion avec l'université d'Orléans qui semble problématique, même si la direction, qui en est à son deuxième mandat, se dit prête à assumer ses responsabilités dans le projet.

● Points forts :

- Ecole doctorale bien ancrée dans l'espace régional et au fonctionnement démocratique et consensuel.
- Bon adossement à la recherche et politique scientifique organisée en filières qui permettent à toutes les équipes de se constituer un espace d'expression.
- Direction de l'ED très impliquée et proche de ses doctorants.
- Doctorants bien intégrés et globalement satisfaits de leur ED.
- Brochure de présentation de l'ED remarquable et pratique de l'auto-évaluation.

● Points faibles :

- Pas d'espaces propres ni d'équipements pour les doctorants.
- Pilotage insuffisant de l'ED par l'Université et défaut d'indicateurs chiffrés fiables.
- Trop grande dépendance de l'ED par rapport au service de la recherche.
- Faible ambition internationale.
- Taux de financement et durée de thèse à améliorer.
- Nécessité d'une meilleure prise en compte des causes d'abandon, lequel semble élevé.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : A+
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.): A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C): B

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après): **A**

Recommandations pour l'établissement

- Améliorer le pilotage de l'université et se doter d'un suivi statistique moins approximatif et plus fiable.
- Améliorer la transparence au niveau de la gouvernance par un affichage des procédures et des décisions prises.
- Encourager les HDR non encadrants à prendre leurs responsabilités et à participer à la vie de l'école doctorale.

Evaluation détaillée

- Administration et moyens de l'ED :

L'ED semble bien soutenue par l'université. Elle dispose de deux agents, l'un à temps plein et l'autre à 80 %, ainsi que d'une aide ponctuelle du service de la recherche.

Le budget de l'ED est de 27 000 € par an. 80 % de la somme servent à payer les séminaires de formation et 20 % est affecté aux dépenses courantes. Depuis 2010, l'ED a décidé de consacrer 5 000 € à l'aide à la mobilité internationale des doctorants et, en ponctionnant sur ses réserves, elle a consacré 18 000 € à l'aide à la publication de 6 thèses. Les chiffres varient entre le dossier fourni et l'audition.

En revanche, les frais d'organisation des soutenances sont pris en charge par les laboratoires.

L'ED participe également au financement des projets transversaux avec l'autre ED locale, à l'organisation des doctoriales et à la cérémonie de remise des diplômes.

- Bilan quantitatif :

L'ED compte 400 doctorants pour 178 HDR, soit 2,24 par encadrant, mais ce taux est en réalité de 3,38, compte tenu du fait que 60 HDR ne dirigent aucune thèse.

Le conseil scientifique a fixé à 6 le nombre maximum de thèses par HDR en SHS. Ce chiffre est dépassé par 11 HDR dans cette ED ; mais la plupart ne dépassent pas 7 à 8 thèses. Ce dépassement est lié à certaines spécialités ou à la renommée du directeur dans sa discipline.

La durée moyenne des thèses n'est pas très précise. A l'audition, il a été indiqué qu'en 2009, 62 % des thèses avaient été achevées en moins de 60 mois ; le chiffre indiqué pour 2010 est de 75 %. Sans être quantifié, le taux d'abandon est présenté comme relativement important.



L'ED mène une politique volontariste pour réduire la durée de préparation de la thèse, mais elle reconnaît qu'en raison des disciplines concernées et de l'origine de bon nombre de doctorants (enseignants dans le secondaire), cela reste difficile à réaliser

Concernant les flux, l'ED enregistre environ 90 inscriptions par an, avec un nombre de soutenances qui oscille entre 45 et 50.

- Encadrement et suivi :

La charte des thèses pose correctement le cadre de la préparation.

La direction de l'ED est très disponible et à l'écoute des doctorants qui sont très bien intégrés dans la gouvernance et régulièrement consultés. L'ED applique une politique volontariste pour resserrer l'encadrement des thèses. Un contrôle de l'état d'avancement est effectué la quatrième année pour les doctorants financés et la cinquième pour les autres. Il est ponctuellement procédé à des soutenances intermédiaires.

Le suivi concernant l'insertion semble plus problématique, en dépit de l'existence d'un agent dédié. Un annuaire des docteurs de l'ED est en cours d'élaboration.

- Financement des thèses :

L'ED pratique une politique de prospection tous azimuts et de diversification des financements : régional, national et international.

A l'audition, il a été indiqué, sans plus de précisions, qu'environ 1/3 des thèses, hors salariés du secondaire, sont financées à travers différentes sources ; cette proportion est corroborée par les données fournies par l'ED. Une montée en puissance des contrats CIFRE semble se dessiner.

L'ED cherche également des financements pour ses étudiants étrangers en exerçant une veille sur les possibilités offertes par les institutions étrangères ou françaises à l'étranger.

Au titre de la mobilité entrante, 10 % des doctorants étrangers sont financés par des contrats doctoraux ou des bourses régionales (hors bourse gouvernementale de leur pays d'origine).

- Formation :

La formation disciplinaire étant réservée aux laboratoires, la formation offerte par l'ED passe par l'organisation de séminaires transversaux destinés à l'acquisition de techniques de communication, de valorisation de la thèse et d'insertion professionnelle (on citera par exemple les séminaires sur le problème du plagiat, la contrefaçon et la propriété intellectuelle). Aucune formation n'est proposée en matière théorique ou épistémologique.

Pour l'obtention du doctorat, il est exigé 180 ECTS, dont 120 pour le mémoire de thèse proprement dit et 60 pour les diverses activités scientifiques suivies soit dans l'établissement, soit hors établissement. Il n'est pas précisé si cette pratique est systématiquement appliquée.

- Ouvertures nationale et internationale :

L'ouverture nationale est difficilement appréciable, car aucune information n'est donnée sur l'origine des masters. L'ouverture internationale semble plus significative : 25 %, soit une centaine de doctorants, sont étrangers.

Les incitations à la mobilité internationale des doctorants sont réelles (1/4 du budget de l'ED leur est consacré), cependant leur traduction en nombre de co-tutelles reste très modeste.

L'ED affiche une volonté et une politique réelles de construction identitaire, à travers l'organisation en grand appareil d'une journée de remise des diplômes et des efforts pour renforcer sa personnalité propre par rapport au service de la recherche qui, peu ou prou, réduit sa visibilité.



Ecole doctorale n°378 de l'Université d'Orléans

Présentation de l'école doctorale

L'Ecole doctorale n°378 de l'Université d'Orléans est une école pluridisciplinaire de création relativement récente (2000), qui développe des activités de recherche en Sciences de l'homme et de la société dans un contexte local largement dominé par les sciences dites « dures ».

Dans le maillage du territoire, cette école doctorale occupe une position spécifique à la périphérie de l'Ile-de-France où l'enjeu prioritaire est d'assurer la continuité de la recherche publique entre les grands pôles de la région parisienne et ceux de la région Centre et, au-delà, du Sud-Ouest.

Elle regroupe neuf laboratoires disciplinaires et une structuration en pôles qui contribue à faire apparaître des synergies. L'ED 378 offre à Orléans des spécificités disciplinaires en lettres et linguistique, ainsi que des collaborations fructueuses avec l'Université de Tours sous la forme d'un laboratoire commun et de participations croisées à des programmes élaborés et financés paritairement.

Indicateurs

1 – • Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
215	83	2,59	7	25	nr	nr	41 %	5 %	19 %

Notes :

* Les trois derniers indicateurs (pourcentages de doctorants avec ou sans financement) ont été recalculés par le comité d'experts à partir des données communiquées par l'ED pour les inscrits en 2008 et 2009, soit 75 doctorants.

* Les financements de thèse considérés sont : allocation ministérielle/contrat doctoral, allocation régionale et bourse gouvernementale.

* Les doctorants en formation continue (dernière colonne) sont ici les salariés.

2 – • Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	27,78 %	18,18 %	23,53 %
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	11,11 %	0 %	5,88 %

Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	16,67 %	0 %	5,88 %
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	5,6 %	0 %	5,9 %
Taux de réponse	55,56 %	18,2 %	35,3 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit là d'une école doctorale bien implantée et bien intégrée dans le paysage scientifique orléanais, mais qui a du mal à se construire une identité propre et à se doter d'une bonne visibilité face aux disciplines numériquement plus présentes sur le site. Elle souffre aussi d'une faible ambition, qui se traduit par la délégation d'une bonne partie de ses fonctions et de ses compétences aux laboratoires qui la composent.

Si la dimension scientifique de l'ED, qui découle de la qualité de ses laboratoires, ne peut être mise en cause, il semble que la gouvernance laisse à désirer, non pas en raison des compétences et de la volonté de ceux qui l'animent (direction, conseil et bureau), mais de pratiques qui tendent à restreindre son rôle à des fonctions prioritairement administratives. Les modalités de fonctionnement de l'ED - cession de compétences aux laboratoires, réunions du conseil trop rares (deux par an), absence des membres extérieurs, comptes rendus non publiés, faible ambition scientifique - la rendent peu visible aux yeux même de ses usagers.

Les problèmes de financement des thèses ainsi que ceux de l'insertion des docteurs ne semblent pas être prioritaires et les formations doctorales en pâtissent, même si les doctorants se disent dans l'ensemble satisfaits. En revanche, on constate un réel souci de maîtrise des flux de doctorants, afin d'en stabiliser les effectifs autour de 200, et une anticipation des possibles abandons en étant plus attentifs aux conditions d'inscription et une volonté de contrôle des taux d'encadrement. Cependant, l'outillage de mesure de ces dispositions n'est pas tout à fait au point, ce qui se traduit par des données chiffrées peu fiables. La durée des thèses reste trop longue malgré des efforts via la mise en place de procédures à partir de la 4^{ème} année.

- Points forts :

- Excellent climat humain et relationnel.
- Qualité scientifique des laboratoires.
- Politique volontariste de contrôle des flux et de l'encadrement des docteurs.

- Points faibles :

- Politique scientifique d'ED peu ambitieuse qui laisse l'essentiel de l'espace doctoral aux laboratoires.
- Gouvernance trop centrée sur le bureau et peu d'attention portée aux financements de thèses.
- Manque de visibilité nationale et peu de projection à l'international.
- Absence d'espaces physiques propres à l'ED.
- Faible nombre de soutenances de thèses (25 par an).

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : B
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) : B
- Suivi et insertion des docteurs : B

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après): B

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait favoriser une plus grande visibilité de l'ED à tous égards, sur les plans local, national et international.

Il conviendrait de la doter d'un espace physique propre équipé et connecté.

Il serait utile de faciliter et de renforcer le pilotage et le suivi statistique des sortants au niveau doctorat.

Evaluation détaillée

- Administration et moyens de l'ED :

Tout le fonctionnement administratif de l'ED est intégré à la DRED. L'école dispose d'un secrétariat propre, un agent de catégorie C remplissant les fonctions d'un rang B.

Les moyens financiers semblent corrects aux dires de la direction, tout comme le nombre de contrats doctoraux de toute nature mis à disposition de l'ED (ils sont au total au nombre de 8). Mais les choix financiers de l'ED pénalisent les doctorants, qui reçoivent très peu d'aide directe.

- Bilan quantitatif :

On compte 215 doctorants pour 83 HDR, soit un taux moyen de 2,59, avec un maximum de 8 doctorants par HDR - norme votée par le conseil (mais en réalité, le chiffre maximum était à 7 en 2011, avec l'objectif d'atteindre 6 sous peu).

La durée moyenne des thèses déclarée serait de 66 mois ; mais les données communiquées ne permettent pas de le confirmer. Par exemple, le tableau « Bilan A diplômés 2007-2010 » permet de calculer, pour les 76 docteurs déclarés depuis 2007, une durée moyenne de 60 mois et une durée modale de 48 mois.

S'agissant de l'insertion des doctorants, les données sont également lacunaires.

- Encadrement et suivi :

La charte des thèses de l'université apparaît très complète, mais ne met pas suffisamment en avant le rôle de l'ED. Son application ne semble guère préoccuper ni l'école doctorale ni les doctorants.



Un effort manifeste est fait de la part de l'ED pour resserrer l'encadrement par une stabilisation du nombre de doctorants, par une limitation du nombre de thèses par encadrant et par une réinscription soumise à contrôle par le conseil au-delà de la quatrième année.

Le suivi du déroulement des thèses n'apparaît pas comme une préoccupation prioritaire de l'ED.

- Financement des thèses :

Une attention particulière est portée au financement au moment de la première inscription ; mais, toutes sources confondues, le taux de financement n'atteint que 41 % des inscrits.

Certains doctorants présents à la visite ont exprimé des difficultés à poursuivre leur projet en raison des problèmes financiers qu'ils ont pu rencontrer pour mener des enquêtes sur leur terrain de recherche.

- Formation :

La formation, qui se décline en séminaires transversaux, en journées des doctorants et en doctoriales, ne fait pas état de séminaires proprement doctoraux portés par l'ED.

L'essentiel de la formation reste cantonné à des aspects techniques, certes nécessaires, mais insuffisants. On peut regretter que la dimension pluridisciplinaire de l'ED ne soit pas réellement convoquée au moment de concevoir les activités doctorales.

Les activités scientifiques et de formation en marge de la thèse ne sont pas traduites en crédits ECTS, même si l'on encourage les doctorants à publier.

- Ouvertures nationale et internationale :

L'ouverture de la formation aux masters autres que locaux semble limitée (aucune donnée chiffrée).

La procédure d'attribution des contrats doctoraux ne favorise pas l'accès de candidats extérieurs (aucune donnée chiffrée).

On n'observe pas de réelle politique internationale de l'ED, ce qui se traduit par le nombre limité de co-tutelles et par une cession aux laboratoires des moyens dévolus à la mobilité.

- Projet :

Au cours de son dialogue avec les porteurs du projet, le comité a noté que ceux-ci faisaient référence de façon récurrente à une injonction des tutelles (ministère, directions des universités), qui avait conditionné leur travail. Cette injonction est double :

- Fusionner les écoles doctorales d'Orléans et de Tours.
- Le faire selon un découpage thématique.

Le comité précise que, si le cadre du travail des ED sur le projet a été, apparemment, celui d'une obligation imposée, et non d'une initiative librement exprimée, cela ne préjuge en rien de la qualité de ce travail, ni même de l'adhésion finale des contractants, ou du moins de l'un d'entre eux, au projet finalement proposé.

Par ailleurs, des liens existaient déjà entre les écoles doctorales des deux sites, par le biais de collaborations scientifiques ciblées, et des unités avaient purement et simplement fusionné (en Gestion par exemple). De même, une structure d'échange et de concertation, sous la forme d'un Collège doctoral, était en cours d'élaboration.

Le comité tient à transmettre la crainte, clairement explicitée au comité, par les Orléanais dont l'école doctorale est, en taille, dans un rapport de 1 à 3, voire de 1 à 4, par rapport à celle des Tourangeaux, de se trouver absorbés par une structure plus importante et d'y perdre leur visibilité.



Cela étant, et malgré le caractère de compromis dont résulte le présent projet (deux ED bi-site différenciées selon leurs thématiques : respectivement Sciences de l'Homme et de la Société à Orléans et Sciences de l'Homme-Humanités à Tours), celui-ci est actuellement accepté par les deux parties, et tous se déclarent prêts à le mettre en œuvre.

Cependant, après en avoir longuement délibéré, le comité attire l'attention des tutelles, qui prendront la décision, sur certains des inconvénients, et donc des faiblesses du projet de restructuration tel qu'il lui a été soumis :

- Les porteurs du projet et les experts s'interrogent sur l'impact de cette reconfiguration et sur la plus-value qu'elle apporterait à la formation doctorale actuelle.
- La gestion pluri-site rajoute de la complexité et le comité craint un désinvestissement des chercheurs, car les établissements n'ont pas pris la mesure des nouveaux besoins.
- Si les doctorants ne sont pas opposés au projet, puisque des liens structurels existent déjà, il ne faudrait pas négliger les frais induits par la délocalisation en bi-site. Une vraie réflexion sur la formation à distance semble nécessaire au-delà de l'implication de chacun.
- S'il existe des complémentarités susceptibles de se développer, elles auraient pu voir le jour sous la forme d'une structure plus légère (Collège doctoral) ou plus lourde (une seule ED).
- Les découpages choisis ne semblent pas procéder d'une réflexion théorique préalable, car ils sont le fruit d'un compromis plutôt que d'une réflexion scientifique. A cet égard, on peut s'interroger sur la pertinence, au jour d'aujourd'hui, à séparer Sciences de l'Homme et Sciences de la Société.
- Le portage politique par les établissements ne semble pas enthousiaste. Les experts de l'AERES ont ressenti le manque de soutien politique et la faible implication des directions des universités concernées dans le travail de restructuration. Les acteurs ont fait part de leur inquiétude récurrente à propos de l'efficacité de l'opération.
- Bien que les porteurs du projet soient très motivés et fassent un gros effort de restructuration, de nombreux doutes subsistent dans les équipes, les chercheurs, voire les doctorants, en regard de la poursuite du fonctionnement en « filières », qui leur semble bien plus efficace.
- Les projets de restructuration avec des périmètres multiples et des injonctions contradictoires ont découragé les initiatives des enseignants-chercheurs qui étaient très mobilisés dans les ED sortantes. Par conséquent, in fine, le projet pourrait s'avérer contre-productif.

Observations du président)



Tours, le 24 mai 2011

Monsieur Didier HOUSSIN
Président de l'AERES

Service de la Recherche et des Etudes Doctorales

Dossier suivi par Claire LAURENT

Objet : Réponse aux évaluations AERES des Ecoles Doctorales

Monsieur le Président,

Le rapport sur les deux écoles doctorales de l'Université François Rabelais de Tours, « Santé , Sciences Technologies,» n° 102 et « Sciences de l'Homme et de la Société » n° 240, et les suggestions du comité concernant les projets de restructuration des écoles doctorales d'Orléans et de Tours, ont été examinés avec la plus grande attention par l'équipe présidentielle et par les équipes de direction des deux écoles doctorales de l'Université de Tours. Nous souhaitons remercier le Comité d'Evaluation pour son examen approfondi des bilans et des projets.

Nous avons apprécié les commentaires favorables portés sur les bilans des deux écoles doctorales (102 et 240). Nous prenons en compte les recommandations du comité. En accord avec celles-ci, dans le cadre des projets de restructuration, nous ferons porter nos efforts sur une meilleure représentation industrielle et des doctorants au Conseil des écoles, sur l'attractivité internationale, sur la gestion, sur les statistiques liées au devenir des doctorants et sur l'installation d'un espace mieux identifiés des écoles doctorales.

Pour l'ensemble du projet, notre réponse s'appuie sur la concertation que nous avons menée avec l'Université d'Orléans : pour le projet dans le domaine "santé, sciences et technologies", l'Université de Tours s'engage à fournir les efforts nécessaires pour mener à bien le projet de trois écoles doctorales communes à l'Université de Tours et l'Université d'Orléans. Pour le projet dans le domaine des « sciences de l'homme et de la société » l'Université de Tours partage la conclusion visant à renforcer une Ecole Doctorale SHS résolument pluridisciplinaire sur le site de Tours, tout en s'efforçant de maintenir des collaborations fortes avec l'Université d'Orléans dans ce domaine doctoral.

En vous remerciant à nouveau pour le travail fourni par les membres des Comités de visite, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Le Président



Loïc VAILLANT



UNIVERSITE D'ORLEANS

LE PRESIDENT

Orléans, le 22 mars 2011

Référence à rappeler : DRED/MFC/n° 2011-209

Votre référence : AM/2011/n°147

Affaire suivie par : Marie-Françoise Combeau

☎ 02 38 41 71 97

📄 02 38 49 46 12

✉ direction.recherche@univ-orleans.fr

Monsieur Alain Menand

Président de la section des formations et des diplômes

AERES

Objet : *commentaires sur les rapports d'évaluation des Ecoles Doctorales*

Monsieur le Président,

La lecture des deux rapports d'évaluation des Ecoles doctorales de l'Université d'Orléans appelle plusieurs séries de commentaires.

De manière générale, pour les deux Ecoles doctorales évaluées, il existe un certain nombre d'erreurs factuelles qui témoignent d'une connaissance peu approfondie des dossiers, notamment pour l'Ecole doctorale "Sciences de l'homme et de la société" (ED 378), malgré des éclaircissements pourtant apportés par oral lors de la visite sur site. Ainsi, le rapport mentionne que "L'ED 378 offre à Orléans des spécificités disciplinaires en lettres et linguistique" (p. 7), quand ces deux secteurs réunis représentent 12 % des soutenances, contre 40 % pour les deux UMR de l'ED en économie (LEO) et en archéologie (IRAMAT). Il est question d'une fusion des laboratoires de gestion entre Orléans et Tours (p. 11), alors qu'elle n'aura lieu qu'à l'occasion du prochain contrat (ce sont les sciences du langage qui ont un seul laboratoire)... Pour l'Ecole doctorale "Sciences et technologies" (ED 177), on relève des approximations analogues : p. 12, il est mentionné que "126 heures de formation sont exigées et vérifiées par une feuille de présence, mais il n'existe pas d'évaluation ni de retour sur l'appréciation des doctorants". Or cette évaluation est faite par une enquête anonyme, dont les résultats sont présentés chaque année au Conseil de l'ED et qui conditionne la réouverture du cours (ces éléments sont disponibles sur le site web de l'ED). Egalement, le rapport souligne l'absence de publication en mathématique et informatique (p. 10) ; cette assertion ne rend pas compte de la réalité car toutes les thèses de ce domaine ont conduit à publication, communication avec actes de congrès, mais parfois avec un décalage par rapport à la soutenance.

En outre, certaines affirmations ou appréciations laissent penser que les directions d'Ecole doctorale n'ont pas apporté des informations écrites, ou des réponses orales, sincères à l'AERES. En témoignent les développements de chacun des rapports, sur le suivi de l'insertion des doctorants. Pour l'ED 177, p. 10, il convient de souligner que les taux de réponse figurant dans le tableau sur l'insertion n'ont pas été *directement* fournis par l'ED, mais calculés automatiquement à partir des tableaux fournis par l'ED à l'AERES, de sorte que la Direction de l'ED 177 ne se prévaut certainement pas d'un taux de réponse de 100% (comme il lui est reproché de manière détournée par la mention "reconnu pas réaliste par la direction"). Pour l'ED 378, sans argument tangible, est incriminée la Direction de l'école pour sa sincérité : "Les moyens financiers semblent corrects *aux dires de la direction*" (p. 10). Le suivi de l'insertion des doctorants est une préoccupation constante des deux ED, même si l'appareil statistique et administratif qui le sous-tend nécessite une amélioration, qu'un renforcement en personnel administratif par la tutelle pourrait satisfaire.

Plus préoccupant est le parti pris du comité ayant expertisé l'ED 378. Les injonctions récurrentes à la visibilité, au développement international ou à une ambition spécifique peuvent difficilement s'ajuster aux compétences d'une ED qui assume la diversité disciplinaire de ses thématiques sans s'attribuer dans son bilan les mérites des laboratoires (dont la qualité scientifique est souligné comme un point fort de l'ED), ni en doubler l'activité. Si chacun est conscient de la difficulté qu'il y a à élaborer une politique d'évaluation qui corresponde à l'organisation d'une ED pluridisciplinaire, au moins attend-on que l'expertise se fasse sans *a priori*. Or, dès le deuxième paragraphe, la cause a été jugée pour l'ED 378: "Dans le maillage du territoire, cette école doctorale occupe une position spécifique à la périphérie de l'Île-de-France où l'enjeu prioritaire est d'assurer la continuité de la recherche publique entre les grands pôles de la région parisienne et ceux de la région Centre et, au-delà, du Sud-Ouest" (p. 8). Cette marginalité est soulignée par la dissymétrie supposée entre Tours et Orléans où "l'école doctorale est, en taille, dans un rapport de 1 à 3, voire de 1 à 4, par rapport à celle des Tourangeaux" (p. 11). Hélas, la lecture des rapports montre le caractère fallacieux de l'argument : 25 thèses à Orléans et moins de 200 inscrits à l'ED en 2010-2011 (1 thèse par an pour 8 doctorants) et une quarantaine de thèses à Tours pour 400 inscrits (1 thèse par an pour 10 doctorants). L'ED 378 d'Orléans ne considère pas le gonflement du nombre d'inscrits comme un critère de qualité, plus attentive dans sa politique à un financement des thèses dont le ratio est supérieur à celui de Tours (41% contre 33%), ce qui relativise la remarque : "mais, toutes sources confondues, le taux de financement n'atteint que 41 % des inscrits" (p. 10). La visite de l'établissement effectuée par l'AERES et la rencontre des directeurs d'ED ont permis de rectifier l'inanité d'un reproche tel que "les choix financiers de l'ED pénalisent les doctorants, qui reçoivent très peu d'aide directe." (p. 10) et plus encore la gratuité d'une accusation réitérée, révélatrice d'un évident parti pris, et que rien ne vient étayer à la lecture du bilan : "Le suivi du déroulement des thèses n'apparaît pas comme une préoccupation prioritaire de l'ED." (p. 11)

Par ailleurs, les deux comités de visite ont regretté l'absence de crédits ECTS dans chacune des ED. Notre établissement considère que les crédits ECTS sont inadaptés pour la formation doctorale (cf. les conclusions du colloque de la CPU "Doctorat-doctorants-docteurs" d'avril 2010). Si les deux ED doivent renforcer leur attractivité internationale, il n'est nullement avéré que cette attractivité repose sur la délivrance de crédits ECTS, notamment pour les étudiants en provenance de pays non européens.

Enfin, dans l'expertise du projet relatif à l'ED 378, il est indiqué que "Les experts de l'AERES ont ressenti le manque de soutien politique et la faible implication des directions des universités concernées dans le travail de restructuration » (p. 12). Ici encore, rien ne vient étayer cette remarque : lors de leur entretien avec les comités de visite, les vice-présidents de conseil scientifique des deux universités ont indiqué qu'ils ont organisé une dizaine de réunions consacrées au projet de co-accréditation des ED.

En conclusion, ces rapports contiennent des propositions qui méritent d'être retenues, qu'il s'agisse de l'installation d'un espace mieux identifié des Ecoles doctorales, de formations transversales concernant l'épistémologie ou l'interdisciplinarité, ou encore du suivi de l'insertion des doctorants. Pour le projet dans le domaine "santé, sciences et technologies", l'Université d'Orléans partage la conviction qu'"il n'y pas d'éléments majeurs s'opposant à une telle recomposition du paysage des écoles doctorales en trois écoles doctorales sur deux sites" (p. 15) et s'engage à fournir les efforts nécessaires pour mener à bien cette recomposition, en collaboration avec l'Université François-Rabelais de Tours. Et si l'Université d'Orléans conteste certains éléments du rapport relatif à l'ED378, tout du moins en partage-t-elle la conclusion visant à renforcer une ED SHS résolument pluridisciplinaire sur le seul site d'Orléans.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.



Vousoufi Touré